ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

5e CIRCONSCRIPTION

Scrutin de Ballottage



Bernard MANCEAU
Docteur en Droit
Négociant à Cholet

Jean-François MÊNARD
Représentant en textiles à Cholet
(Remplaçant éventuel)

Bernard MANCEAU

Député sortant Indépendant-Paysan

Candidat d'UNION des Libéraux

CHOLETAIS,
CHOLETAISES,
HABITANTS DES MAUGES,

Non seulement les électeurs m'ont maintenu leur CONFIANCE de 1951 et de 1956 mais **PRÈS DE 50 % DE PLUS** ont voté pour moi :

Quel député sortant peut en dire autant ? Du fond du cœur, je vous remercie tous.

Conformément à la loi, j'expliquerai seulement, cette semaine, pourquoi mes amis libéraux me font un **DEVOIR** de demander encore votre confiance :

SEUL Candidat d'Union des Libéraux,

en face de candidats de partis dirigistes ou marxistes qui ont soutenu Guy MOLLET en 1956 et 1957, je crois au redressement du pays dans le **LIBÉRALISME,** l'expansion économique et la stabilité monétaire, qui ne seront pas obtenus par le retour au pouvoir de Guy MOLLET et de ses alliés, auteurs depuis 12 ans :

de l'inflation,
de la hausse des prix,
de la crise
et du chômage.

Si les RÉPUBLICAINS sincères,
si les CHRÉTIENS vraiment SOCIAUX
votent pour moi,

je serai pour la troisième fois votre représentant, et Cholet aura encore son député CHOLETAIS.

Dans ces circonstances difficiles, réfléchissez, **VOTEZ DANS LA CLARTÉ** :

Mes votes et mon action passée sont pour vous une **GARANTIE** pour l'avenir.

Demain, Cholet qui avait deux députés, n'en aura-t-il aucun ?

Demain, ferez-vous le jeu d'une certaine réaction ou des responsables du « système », auquel **seul** en Maine-et-Loire je me suis opposé (Journal Officiel du 1er février 1956) ?

Aussi éloigné d'un conservatisme désuet que d'un progressisme dangereux, je reste ce que j'ai toujours été, un indépendant-paysan, libéral, chrétien social et fermement républicain.

J'ai voté le 1er juin dernier pour la confiance à de GAULLE. J'ai voté « Oui » le 28 septembre. J'ai toujours tenu mes engagements.

AGRICULTEURS,
ARTISANS,
COMMERÇANTS,
TRAVAILLEURS DE TOUTES LES CLASSES SOCIALES **— jeunes, vieillards — je vous ai toujours défendus, sans distinction d'opinions, et je continuerai, avec compétence et conscience.**

Je fais confiance en votre **bon sens.**

VIVE DE GAULLE,

VIVE LA RÉPUBLIQUE.

Bernard MANCEAU

Docteur en Droit

DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE DROIT PUBLIC ET DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Président de la Sous-Commission du Textile et du Cuir

Président du Crédit Immobilier de l'Anjou

Président des Jardins Ouvriers de la région choletaise

IMP. FARRÉ & FILS - CHOLET